SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE CLORIDORME, LE MERCREDI 10 JUILLET 2024 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 10 juillet 2024 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 12 juin 2024

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

4. Acceptation des déboursés du mois de juin 2024

B) <u>Aménagement – Urbanisme et Environnement</u>

- 5. Adoption du règlement #24-222 : Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Côte-de-Gaspé #03-109
- Certificat de conformité : Règlement 1156-11-66 amendant le règlement de zonage 1156-11 de la Ville de Gaspé
- 7. Autorisation de signature de la Convention d'aide financière dans le cadre de la mesure 1.4 du plan de mise en œuvre 2023 2027 de la politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire

C) <u>Développement socioéconomique</u>

- 8. État des programmes d'aide financière
- 9. Dossiers d'investissement
- Autorisation de signature de l'Avenant 3 à la Convention financière d'Accès entreprise Québec

D) Autres dossiers

- 11. Autorisation de signature de l'Entente sectorielle de développement de l'économie sociale dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2024-2026
- 12. Appui à la MRC de La Haute-Gaspésie concernant le projet pilote de gestion du caribou montagnard
- 13. Affaires nouvelles:
 - a)
 - b)
- 14. Période de questions pour le public
- 15. Ajournement ou levée de la séance